

**Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques**

<b>Partie I: Éléments obligatoires</b>	I.1 Numéro du document <b>FR-BIO-01.250-0011686.2024.002</b>			I.2 Type d'Opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom <b>SARL BIO MENE</b> Adresse <b>Rue de la Chanvière Lieu-Dit Le Faux Lieu-Dit Le Faux 22600 La Motte</b> Pays <b>France</b> Code ISO <b>FR</b>			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité <b>ECOCERT FRANCE (FR-BIO-01)</b> Adresse <b>B.P. 47 , 32600, L'Isle-Jourdain</b> Pays <b>France</b> Code ISO <b>FR</b>		
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Préparation • Distribution / Mise sur le marché					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux Méthode de production: – production biologique, sauf durant la période de conversion • (b) Animaux et produits animaux non transformés Méthode de production: – production biologique, sauf durant la période de conversion • (c) Algues et produits de l'aquaculture non transformés Méthode de production: – production biologique, sauf durant la période de conversion • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production de produits biologiques • (f) Vin Méthode de production: – production de produits biologiques					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
	I.7 Date, lieu Date <b>15 mars 2024 10:25:02 +01 (Europe/Brussels)</b> Nom et signature <b>ECOCERT FRANCE</b> Lieu <b>L'Isle-Jourdain (FR)</b>			I.8 Validité Certificat valable du <b>28/09/2023</b> au <b>31/03/2026</b>		

# Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Chocolat / Cacao / Malt: Cacao en poudre	Biologique
	Chocolat / Cacao / Malt: Pépites de chocolat	Biologique
	Céréale et grain: Céréales, légumineuses, oléagineux, améliorant	Biologique
	Céréale et grain: Farines	Biologique
	Céréale et grain: Riz basmati (blanc, demi complet et complet)	Biologique
	Céréale et grain: Riz blanc parfumé Jasmin	Biologique
	Céréale et grain: Riz long (blanc et demi complet)	Biologique
	Céréale et grain: Riz long demi complet de Camargue	Biologique
	Céréale et grain: Riz noir	Biologique
	Céréale et grain: Riz rond	Biologique
	Céréale et grain: Riz rouge	Biologique
	Céréale et grain: Riz thaï (blanc et demi complet)	Biologique
	Farine: Farine brioche	Biologique
	Farine: Farine de blé	Biologique
	Farine: Farine de châtaignes	Biologique
	Farine: Farine de maïs	Biologique
	Farine: Farine de pois chiche	Biologique
	Farine: Farine de riz	Biologique
	Farine: Farine de sarrasin	Biologique
	Fromage: Fromages, beurre	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Abricots secs	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Ananas secs	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Baies de Gogi	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Bananes sèches	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Cacahuètes	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Cranberries	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Dattes	Biologique
	Fruit et fruit préparé: FRUITS FRAIS	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Figues sèches	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Fruits confits	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Mangues sèches	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Mélange apéro (raisins, cacahuètes, amandes, noisettes, graines de courge et de tournesol)	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Mélange de fruits secs (noix de cajou, noix du Brésil, raisins secs, amandes, noisettes, noix de Dordogne)	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Mélange de graines (tournesol, lin brun, soja, sarrasin)	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Noix de Pécan	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Noix de coco rapée	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Oranges confites	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Pistaches	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Pruneaux	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Raisins secs	Biologique
	Fruit à coques, graine et préparation associée: Amandes, poudre d'amandes	Biologique
	Fruit à coques, graine et préparation associée: Arachides	Biologique
	Fruit à coques, graine et préparation associée: Cerneaux de noix	Biologique
	Fruit à coques, graine et préparation associée: Fruits secs	Biologique
	Fruit à coques, graine et préparation associée: Noisettes	Biologique
	Fruit à coques, graine et préparation associée: Noix de cajou	Biologique
	Fruit à coques, graine et préparation associée: Noix du Brésil	Biologique
	Gâteaux secs et biscuits: Biscuits	Biologique
	Gâteaux secs et biscuits: Chocolats, fruits confits	Biologique
	Huiles et graisses végétales: Corps gras, huiles	Biologique
	Jus et boissons à base de fruits et légumes: Boissons	Biologique
	Légume et légume préparé: Conserves de légumes	Biologique
	Légume et légume préparé: Légumes frais	Biologique
	Légume et légume préparé: Tomates séchées	Biologique
	Plante aromatique et médicinale: Plantes aromatiques et	Biologique

**Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques**

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	médicinales préparées	
	Plante aromatique et médicinale: Plantes séchées, épices et aromates, aromatisants	Biologique
	Plats cuisinés salés: Conserves de plats cuisinés	Biologique
	Plats cuisinés salés: Olives à la grecque, à la provençale, aux herbes, dénoyautées	Biologique
	Poissons et dérivés: Conserves de poisson (Contient des ingrédients biologiques)	Biologique
	Produit dérivé ou sous-produit des céréales et légumes secs: Azukis	Biologique
	Produit dérivé ou sous-produit des céréales et légumes secs: Boulgour complet	Biologique
	Produit dérivé ou sous-produit des céréales et légumes secs: Corn flakes sucrés	Biologique
	Produit dérivé ou sous-produit des céréales et légumes secs: Courges	Biologique
	Produit dérivé ou sous-produit des céréales et légumes secs: Couscous (blanc et complet)	Biologique
	Produit dérivé ou sous-produit des céréales et légumes secs: Flageolets	Biologique
	Produit dérivé ou sous-produit des céréales et légumes secs: Flocons 4 céréales	Biologique
	Produit dérivé ou sous-produit des céréales et légumes secs: Flocons d'avoine	Biologique
	Produit dérivé ou sous-produit des céréales et légumes secs: Graines de chia	Biologique
	Produit dérivé ou sous-produit des céréales et légumes secs: Haricots blancs	Biologique
	Produit dérivé ou sous-produit des céréales et légumes secs: Haricots rouges	Biologique
	Produit dérivé ou sous-produit des céréales et légumes secs: Kasha	Biologique
	Produit dérivé ou sous-produit des céréales et légumes secs: Lentilles blondes, corail, vertes	Biologique
	Produit dérivé ou sous-produit des céréales et légumes secs: Lin brun et doré	Biologique
	Produit dérivé ou sous-produit des céréales et légumes secs: Millet	Biologique
	Produit dérivé ou sous-produit des céréales et légumes secs: Muesli	Biologique
	Produit dérivé ou sous-produit des céréales et légumes secs: Pavot	Biologique
	Produit dérivé ou sous-produit des céréales et légumes secs: Pois cassés	Biologique
	Produit dérivé ou sous-produit des céréales et légumes secs: Pois chiches	Biologique
	Produit dérivé ou sous-produit des céréales et légumes secs: Protéine de soja	Biologique
	Produit dérivé ou sous-produit des céréales et légumes secs: Quinoa	Biologique
	Produit dérivé ou sous-produit des céréales et légumes secs: Sarrasin décortiqué	Biologique
	Produit dérivé ou sous-produit des céréales et légumes secs: Semoule de blé dur	Biologique
	Produit dérivé ou sous-produit des céréales et légumes secs: Sésame	Biologique
	Produit dérivé ou sous-produit des céréales et légumes secs: Tapiocas, fécule de pomme de terre, amidon de maïs	Biologique
	Produit dérivé ou sous-produit des céréales et légumes secs: Tournesol	Biologique
	Pâte: Pâte alimentaire	Biologique
	Sauces et autres assaisonnements salés: Condiments et assaisonnements	Biologique
	Sauces et autres assaisonnements salés: Condiments et sauces	Biologique
	Spécialités végétales	Biologique
	Sucre, mélasse et sirop: Sucre blond, roux et complet de canne, rapadura, sucre de fleur de coco	Biologique
	Sucre, mélasse et sirop: Sucre, conserves de fruits	Biologique
	Thé / maté: Cafés	Biologique
	Thé / maté: Thés	Biologique
	Viande et volaille transformée: Produits à base de viandes	Biologique
	Vin: Vins de raisins biologiques	Biologique

**Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques**

<b>Partie II: Éléments facultatifs spécifiques</b>	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Œufs et dérivés: Oeufs	<b>Biologique</b>
	II.2 Quantité de produits	
	II.3 Informations sur les terres	
	II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs	
	II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées	
	II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848	
	II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant	
II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
Nom de l'organisme d'accréditation	<b>COFRAC</b>	
Hyperlien vers le certificat d'accréditation	<b><a href="https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0035.pdf">https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0035.pdf</a></b>	
II.9 Autres informations		
	<b>Seule la version électronique du certificat disponible au lien suivant : <a href="https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/directory/publication/organic-operator/index">[https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/directory/publication/organic-operator/index]</a> fait foi.</b>	